



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 12 mai 2015 à 17 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, Conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la conseillère Manon Gauthier, Conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Winner, Directeur d'arrondissement
Madame Caroline Fiset, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire
d'arrondissement

CA15 210129

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi
12 mai 2015.

10.01

CA15 210129.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions n'a pas eu lieu étant donné l'absence d'auditoire.

Permettre l'occupation gratuite du domaine public / Approuver la réservation et les périodes d'utilisation d'espaces de stationnement et recommander une dérogation à cet effet / Édicter les ordonnances nécessaires, selon le cas, relatives à la tenue de l'événement : *Vente sous la tente et réparation de vélos*, devant le commerce Sport Campus situé au 3901, rue Wellington, les 16, 17 et 18 mai 2015, selon l'horaire proposé. (1153461033)

DE permettre l'occupation gratuite du domaine public à Sport Campus, dans le cadre de l'événement *Vente sous la tente et réparation de vélos*, les 16, 17 et 18 mai 2015, selon l'horaire proposé ci-dessous.

1. D'édicter les ordonnances nécessaires pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Nom de l'événement	Lieu(x)	Date(s)
- Vente sous la tente et réparation de vélos	- devant le commerce Sports Campus (3901, rue Wellington)	- le samedi 16 mai 2015 de 9 h à 17 h - le dimanche 17 mai 2015 de 11 h à 17 h - le lundi 18 mai 2015, de 9 h 30 à 18 h

En vertu des règlements suivants, selon le cas :

- Règlement RCA10 210012 sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun.
- Règlement 1516 concernant l'occupation du domaine public.

2. Le tout étant conditionnel au respect de la réglementation en vigueur et à l'obtention des autorisations et permis requis, le cas échéant.

Le conseiller Pierre L'Heureux propose une modification à la résolution comme suit :

CA15 210130

Permettre l'occupation du domaine public / Approuver la réservation et les périodes d'utilisation d'espaces de stationnement et recommander une dérogation à cet effet / Édicter les ordonnances nécessaires, selon le cas, relatives à la tenue de l'événement : *Vente sous la tente et réparation de vélos*, devant le commerce Sport Campus situé au 3901, rue Wellington, les 16, 17 et 18 mai 2015, selon l'horaire proposé. (1153461033)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE permettre l'occupation du domaine public à Sport Campus, dans le cadre de l'événement *Vente sous la tente et réparation de vélos*, les 16, 17 et 18 mai 2015, selon l'horaire proposé ci-dessous.

2. D'édicter les ordonnances nécessaires pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Nom de l'événement	Lieu(x)	Date(s)
- Vente sous la tente et réparation de vélos	- devant le commerce Sports Campus (3901, rue Wellington)	- le samedi 16 mai 2015 de 9 h à 17 h - le dimanche 17 mai 2015 de 11 h à 17 h - le lundi 18 mai 2015, de 9 h 30 à 18 h

En vertu des règlements suivants, selon le cas :

- Règlement RCA10 210012 sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun.
 - Règlement 1516 concernant l'occupation du domaine public.
2. Le tout étant conditionnel au respect de la réglementation en vigueur et à l'obtention des autorisations et permis requis, le cas échéant.

40.01 1153461033

CA15 210131

Octroyer une subvention, sous forme de gratuité, pour les services requis et édicter les ordonnances nécessaires, selon le cas, relatives à la tenue des événements publics extérieurs *Grande collecte des déménagements et Journée déchiquetage de documents.* (1151061003)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'édicter les ordonnances nécessaires pour les événements *Grande collecte des déménagements et Journée déchiquetage de documents*, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
2. En vertu des règlements suivants:
Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516)
3. Le tout étant conditionnel au respect de la réglementation en vigueur et à l'obtention des autorisations et permis requis, le cas échéant.

40.02 1151061003

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 17 h 10.

70.01

JEAN-FRANCOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

CAROLINE FISETTE
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT